Résumé de l'analyse VOX de septembre 2026 : complément d'enquête et analyse de la votation populaire du 27 septembre 2026

Deux initiatives populaires émanant des pôles opposés de la sphère politique ont échoué le 27 septembre 2026, toutes deux pour la même raison : aucune des deux n'a réussi à se forger de majorités au-delà de son propre camp politique. L'initiative sur la neutralité n'a trouvé de majorité qu'auprès de personnes situées complètement à droite et chez les sympathisant-e-s de l'UDC ; l'initiative sur l'alimentation, elle, uniquement auprès de personnes situées complètement à gauche et chez les sympathisant-e-s des Vert-e-s. En dehors de ces deux camps polaires, l'approbation est restée ténue de bout en bout. La méthode de lecture s'est avéré la même pour les deux projets : les problématiques de base ont certes raisonné au-delà du camp du Oui, mais les solutions proposées ont été perçues comme trop rigides ou dénuées de réalisme. Dans l'initiative sur la neutralité, la neutralité en tant que telle n'a pratiquement pas été contestée ; cependant, une claire majorité a voulu que la politique de neutralité actuelle conserve sa marge de manœuvre. La sécurité de l'approvisionnement et la protection de l'eau potable ont bénéficié d'un large soutien aussi dans le camp du Non à l'initiative sur l'alimentation ; toutefois, l'objectif d'atteindre un degré d'auto-approvisionnement à 70 % en l'espace de dix ans a été jugé peu réaliste même par une majorité de votant-e-s en faveur du Oui. L'électorat a donc préféré la voie flexible et progressive du Conseil fédéral et du Parlement à des critères constitutionnels contraignants. L'initiative sur la neutralité a été refusée avec 29,8 % de voix Oui, celle sur l'alimentation l'a également été avec 27,5 % de voix Oui. La participation aux votations s'est située à environ 47 %, soit un taux nettement inférieur à ceux de mars et de juin 2026. C'est ce que prouvent les résultats de l'analyse VOX sur les votations de septembre 2026, pour lesquels le gfs.bern a interrogé 3266 électeurs. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Oui à la neutralité, Non à des règles constitutionnelles rigides

Initiative populaire fédérale « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) »

L'initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) » a été refusée avec 29,8 % de voix Oui et elle n'a pas non plus réuni la majorité des cantons. Les votant-e-s ont perçu ce projet comme étant plus important que l'initiative sur l'alimentation (valeur moyenne de 7,2). Sept votant-e-s sur dix avaient déjà pris leur décision. Le comportement de vote a été fortement politisé. L'initiative a rencontré de l'approbation surtout auprès des sympathisant-e-s de l'UDC, chez les personnes situées complètement à droite ainsi que chez les votant-e-s faisant peu confiance au Conseil fédéral, à l'Union européenne et à l'OTAN. Au-delà de cette base centrale, le projet n'a pas réussi à réunir une majorité : chez les sympathisant-e-s de tous les partis restants, mais aussi chez les personnes sans attachement politique, il a été majoritairement refusé. Des valeurs personnelles touchant à la politique étrangère ont en plus caractérisé la décision. Les votant-e-s qui préfèrent une Suisse se refermant sur elle-même et internationalement neutre ont soutenu le projet, tandis que les groupes orientés sur l'ouverture l'ont clairement refusé. Sur le plan sociodémographique, un net gradient s'est manifesté dans les niveaux d'éducation et de revenus, mais l'âge n'a pas eu d'effet. Le camp du Oui a fondé sa décision principalement sur la protection de la neutralité, de l'indépendance de la Suisse et sur le souhait de se tenir à l'écart des conflits. Le camp du Non a signalé que la Suisse est déjà neutre, et qu'il

voulait préserver la marge de manœuvre, en particulier en matière de sanctions. Ce qui a fait pencher la balance en faveur du Non a par conséquent moins été un refus de la neutralité que le scepticisme vis-à-vis de son ancrage rigide dans la Constitution.

Problématique partagée, mise en œuvre jugée non réaliste

Initiative populaire fédérale « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) »

L'initiative sur l'alimentation a été refusée, avec 27,5 % de voix Oui, et elle n'a pas non plus obtenu la majorité des cantons. Ce projet a été perçu comme moins important que l'initiative sur la neutralité (valeur moyenne de 6,4). Les opinions se sont formées plus intensément pendant la campagne pour les votations. Ici aussi, le comportement de vote a été fortement politisé, sachant que l'approbation est venue – contrairement à l'initiative sur la neutralité – principalement du camp de gauche. L'initiative a bénéficié d'une majorité uniquement auprès des sympathisant-e-s des Vert-e-s et chez les personnes situées complètement à gauche. Les sympathisant-e-s du PS et du PVL se sont montrés divisés et le camp des partis bourgeois, de son côté, a refusé presque en bloc le projet. La confiance envers les institutions politiques n'a joué aucun rôle. Marquante par contre a été la confiance envers des acteurs du domaine environnemental et agricole : les personnes faisant vivement confiance aux associations écologistes ont majoritairement approuvé, celles faisant de même à l'union suisse des paysans ont nettement refusé l'initiative. Les femmes, les catégories d'âge plus jeunes et les diplômant-e-s de l'enseignement supérieur ont soutenu le projet plus que la moyenne. Le camp du Oui a placé au centre de sa considération la durabilité et la sécurité de l'approvisionnement. Le camp du Non a estimé que l'initiative allait trop loin et qu'elle était impossible à mettre en œuvre, il a également fait référence à la liberté de consommation. L'aspect déterminant pour la netteté du Non a été que les objectifs de l'initiative étaient certes largement partagés, mais que sa mise en œuvre dans les délais fixés a été jugée dénuée de réalisme tous camps confondus.

Mobilisation moyenne en présence de situations de départ claires

La participation

Avec un taux de 47 %, la participation aux votations de septembre 2026 s'est située dans la moyenne à long terme et nettement en dessous des niveaux de mars et juin 2026. La participation est restée socialement sélective : les personnes âgées ainsi que celles qui ont un haut niveau d'éducation et de revenus ont participé selon une fréquence supérieure à la moyenne. Le plus fort taux de participation (70 %) a été atteint avec les personnes de 70 ans et plus, le taux le plus bas avec les 18-29 ans (34 %). La dépendance entre la participation et l'intérêt politique a été particulièrement forte. Les personnes très intéressées ont participé à raison de 82 %, celles qui ne l'étaient pas du tout à raison de 10 %. La participation a été forte également aux deux pôles de la sphère politique, gauche et droit : les personnes situées complètement à droite ont participé à raison de 59 %, leurs homologues complètement à gauche à raison de 58 %. En revanche, les personnes sans attachement politique se sont majoritairement tenues à l'écart des votations (30 %). Comme motifs de non-participation les plus fréquents cités ont été l'oubli de la date et les empêchements.

Près d'une personne non participante sur huit a indiqué par ailleurs que pour elle le résultat était clair d'avance.

Les objets soumis au vote

Au cours des votations du 27 septembre 2026, il a été demandé au corps électoral suisse de trancher sur deux projets : l'initiative « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) » et l'initiative « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) ».

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise, sur mandat de la Chancellerie fédérale, une enquête représentative au cours de laquelle environ 3'000 titulaires du droit de vote, sélectionné-e-s de manière aléatoire, sont interrogés-es. L'étude s'intéresse aux motifs de participation ou de non-participation, ainsi qu'aux décisions de vote des titulaires du droit de vote. Avant chaque votation, le gfs.bern élabore, en collaboration avec le Dr. Sébastien Salerno, le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO réalisés par le passé constituent l'ossature du présent questionnaire. Afin de préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont reformulées à chaque fois. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée à la fois en ligne et au moyen d'un questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre, l'enquête analyse aussi les valeurs et l'usage des médias. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), ces paramètres jouent un rôle clé dans les décisions politiques.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont entièrement anonymisées: ni les noms, ni les adresses, ni les dates de naissance ne figurent dans le jeu de données destiné à l'analyse. Les coordonnées des participant·e·s sont supprimées à la fin du processus, rendant impossible toute identification individuelle. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis Swissvotes. Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur Swissvotes, tandis que les rapports VOX antérieurs y sont déjà consultables.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des études de marché et sociales et garantit qu'aucun entretien n'est mené dans le but manifeste ou dissimulé de faire de la publicité, de vendre ou de susciter des commandes.

Plus d'informations sur www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Institute Member

gfs.bern